

# Région



## Prangins: rénovation au village

La commune met à l'enquête publique jusqu'au 17 février, la rénovation totale de La Forge, La Passade et l'ancienne poste. Et demande une dérogation à l'obligation de créer des places de parc, vu l'impossibilité du fonds. Ces constructions qui étaient cachées derrière l'ancienne salle, sont dans un état vétuste. La Municipalité entend réhabiliter le patrimoine historique, La Passade étant le plus vieil immeuble du village, et y créer quatorze appartements à loyers modérés. Archives LC

MLC

La Municipalité campe sur sa position: les demandeurs d'asile ne peuvent continuer à vivre dans l'abri PC.

## Nyon Requérants: toujours pas de solution

Hier, lors de la conférence de presse mensuelle de la Municipalité sur les préavis qu'elle va déposer, la mention, sur l'invitation, de sa position sur la question des requérants avait attiré davantage de journalistes que d'habitude. C'est un bon sujet avant les élections! Mais nous voulons répondre de manière sereine, sans dramatiser, ni diaboliser la situation. Nous voulons faire preuve de pragmatisme, explique Daniel Rossellat. Rien de nouveau

suite à la réunion qui s'est tenue vendredi avec des représentants du Canton et de l'Etablissement vaudois d'accueil des migrants: la Municipalité campe sur sa décision de vouloir fermer cet abri au 31 janvier. C'est au Canton de trouver une solution, assure Olivier Mayor qui attend des propositions concrètes, d'ici à la fin du mois. Le municipal en charge des affaires sociales estime que la Ville a rempli son contrat en prolongeant de presque une

année l'ouverture de l'abri et en accompagnant une solution alternative, grâce à la fondation Esp'Asse. Celle-ci souhaite construire des pavillons provisoires, route de l'Etraz. Un dossier bloqué en raison d'un recours au Tribunal cantonal des conseillers communaux André Francis Cattin (UDC) et Josette Gaille (radicale) (lire encadré).

### Accomplir son devoir

Pour la Municipalité, l'adéquation des mesures d'accueil, garantissant une cohabitation sereine avec sa population ne sont plus remplies. La rixe qui s'est produite en début d'année montre qu'il n'est plus possible d'accueillir 130 personnes dans cet abri. Elle rappelle que, selon la loi sur l'aide aux requérants d'asile, les communes de plus de 2000 habitants ont l'obligation d'héberger des requérants. Nyon veut accomplir son devoir, mais dans de bonnes conditions!, martèle Olivier Mayor. Le député écologiste n'imagine pas, compte tenu des bonnes



Hier matin, la Municipalité a rappelé sa position: c'est au Canton de trouver une solution pour l'accueil des migrants. Tatiana Huf

relations entretenues avec les autorités cantonales, que celles-ci obligent la Municipalité à maintenir l'abri PC ouvert. Même si ça reste un scénario possible, tempère Daniel Rossellat. Toujours est-il que si épreuve de force il devait y avoir, la Municipalité ferait valoir au besoin par voie de justice qu'il s'agit d'une inégalité

de traitement: les autres communes du district concernées ne collaborant pas. Et si le Canton demandait à la commune un nouvel effort, un délai d'ouverture supplémentaire, avec deux fois moins de requérants? Il faudrait des mesures d'accompagnement solides avant d'entrer en matière, répond Olivier Mayor. Et l'élu

d'expliquer que le Canton, avec le dossier nyonnais, a pris conscience de certaines problématiques. Notamment qu'il était nécessaire d'occuper «des cas Dublin», jusqu'alors négligés. Ceux qui à Berne prônent le durcissement dans ce domaine ont tort!, s'emporte-t-il.

MARIE-CHRISTINE FERT  
m-c.fert@lacote.ch

## La fondation déçue

Administrateur de la fondation Esp'Asse, Jean-Claude Bouvrot ne cache pas son irritation: nous sommes déçus de voir que l'on ne parle que de politique dans ce dossier! Alors qu'à la base, rappelle-t-il, le projet des pavillons provisoires a été piloté par la Fondation Esp'Asse pour permettre l'accueil d'une autre population de migrants à Nyon. Nous sommes mis de côté alors que nous avons dépensé beaucoup d'argent dans un projet récupéré par les politiques, regrette-t-il. Et de dénoncer, une fois de plus, l'attitude de Josette Gaille et d'André Francis Cattin qui n'ont jamais répondu à ses invitations. C'est dommage, sans ces recours, le bâtiment serait construit!, regrette-t-il.



La Municipalité veut faire des économies d'énergie sur les 58 bâtiments que possède la commune.

## Nyon Economiser l'énergie, une priorité

La Municipalité va déposer un préavis en vue d'une optimisation énergétique des bâtiments communaux. Elle va demander au Conseil communal un crédit de 850 000 francs pour des travaux et l'achat de matériel. A cela s'ajoute la création d'un poste équivalent temps plein de technicien en énergie au service des bâtiments et domaines. Figure aussi dans ce préavis un prélèvement de 175 000 francs sur le fonds de réserve pour l'efficacité énergétique et la promotion des énergies renouvelables pour couvrir les déficits des quatre premières années de

cette démarche. En clair, la Municipalité demande de consentir à un effort financier, en vue de faire des économies d'ici quelques années. La commune dispose de 58 bâtiments publics. Leur consommation d'énergie représente une dépense annuelle de 1,5 million par an. Selon les prévisions de la Municipalité, sur 15 ans, un bénéfice d'environ 100 000 francs peut être escompté, en tenant compte du coût de la vie. Cette démarche d'optimisation existe déjà à Montreux et Vevey.

MCF

## La Côte + Nyon: Denise Fonjallaz chez les Vert'lib



Denise Fonjallaz avait quitté les radicaux en 2008. Arch. La Côte

Les Vert'libéraux continuent leur recrutement. Après les transferts des Verts Patrick Buchs et Olivier Pezzoli, une autre personnalité vient rejoindre le nouveau parti: Denise Fonjallaz, ex-candidate des radicaux à la Municipalité en 2006. Ex-vice-présidente des radicaux vaudois, elle avait démissionné de son parti et du Conseil communal en 2008, alors qu'elle siégeait au sein de cette assemblée depuis trois législatures. A l'origine de ce départ, la décision des radicaux de se rapprocher de l'UDC dans le cadre de la candidature de Maurice Gay à la Municipalité. Ce qui l'a incité à rejoindre les Vert'libéraux, c'est l'attention apportée au développement durable. J'avais essayé d'en parler au sein des radicaux. On m'avait fait comprendre que c'était un truc de gauchistes!, ironise-t-elle. Les Vert'libéraux peuvent porter cette idée à droite, et défendre des valeurs qui me sont chères comme trouver un équilibre entre la liberté d'entreprendre et la nécessité que tout le monde puisse vivre correctement.

MCF

## Nyon Les Moulins ne battent pas de l'aile

Enfin! Les Moulins rouvrent. Après cinq ans de fermeture, ce café mythique de Rive, est repris par Manuel Carvalho qui exploite déjà, toujours dans le même quartier, Le Débarcadère et Le Léman. J'entends ouvrir à la fin mars. Je vais effectuer quelques aménagements dès le début février. Entre trois et quatre collaborateurs y travailleront. Pour l'instant je n'ai pas pris de décision entre le café traditionnel ou un changement. Je ne sais pas non plus si je vais garder le nom Les Moulins. Je suis en pleine réflexion.

Le nouveau patron des lieux loue la surface commerciale à la société Maurea de Gérard Roux, qui avait racheté le bâtiment à l'Association de l'hôpital de Nyon en 2004 et l'a rénové.

Pour Fabrizio Basso, président de l'association Quartier de Rive, c'est une excellente nouvelle. Une arcade vide n'apporte rien. Par ailleurs je connais Manuel Carvalho qui est doué et n'a pas peur de travailler. Je ne peux que me réjouir.

MARIE-LÉA COLLARDI



Les commerçants de Rive déplorait cette arcade vide en plein cœur du quartier. Ils ne peuvent donc que se réjouir de sa prochaine réouverture. Archives Céline Reuille